

Justificatif généré le 31/10/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 31/10/2024
Département : Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301580586493-2021J00389_2024-10-15
N° d'annonce : 19301580586493-2021J00389_2024-10-15

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER
JUGEMENT EN DATE DU 15 OCTOBRE 2024

PRONET SERVICES

Société à responsabilité limitée

Siège social : 32 Avenue Laennec 93380 Pierrefitte-sur-Seine

499175966 R.C.S. Paris

Activité : autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel

Greffé du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. BOURIMECH Kamal pour une durée de 8 ans.